



HAL
open science

Une relation gagnant-gagnant entre pêcheurs et scientifiques

Alexia Pigeault, Nicolas Rollo, Brice Trouillet

► **To cite this version:**

Alexia Pigeault, Nicolas Rollo, Brice Trouillet. Une relation gagnant-gagnant entre pêcheurs et scientifiques. Fouilland, E., & Gourmelon, F. (dir). Explorer l'environnement. Des solutions pour innover, CNRS Editions, pp.216-219, 2024, 9782271152374. hal-04710129

HAL Id: hal-04710129

<https://hal.science/hal-04710129v1>

Submitted on 26 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Pigeault, A., Rollo, R., & Trouillet, B. (2024). Une relation gagnant-gagnant entre pêcheurs et scientifiques. In Fouilland, E., & Gourmelon, F. (dir.). Explorer l'environnement. Des solutions pour innover. Paris, CNRS Editions, pp. 216-219.

Une relation gagnant-gagnant entre pêcheurs et scientifiques

Alexia Pigeault¹, Nicolas Rollo¹, Brice Trouillet¹

I : Nantes Université, CNRS, UMR LETG, Chemin de la Censive du Tertre, 44000 Nantes, France

Pourquoi faut-il des données pour cartographier les zones de pêche ?

La mer et les océans sont de plus en plus exploités par diverses activités : la pêche, l'extraction de granulats marins, la plaisance, le tourisme, le transport maritime, ou encore dernièrement les énergies marines renouvelables. Toutes ces activités occupent l'espace, et peuvent engendrer des effets néfastes sur l'environnement ainsi que des conflits entre les usagers de la mer. C'est dans ce contexte que la Planification Spatiale Marine, démarche visant à organiser dans l'espace et dans le temps le développement de ces activités, tout en étant attentive à l'environnement marin, est mise en place par les Etats avec, dans le cas de l'Europe, une impulsion donnée par une directive en 2014. Ce processus stratégique s'appuie sur des données spatialisées dont celles relatives aux activités de pêche. Cependant, lorsqu'elles existent, ces données sont souvent incomplètes (segment de flottille réduit, granularité spatiale trop large, couverture géographique et/ou temporelle limitée, etc.). Par exemple, la majorité des navires ne disposent pas d'équipement permettant de les géolocaliser et, quand les données de géolocalisation existent, les questions techniques de fabrication et de traitement des données échappent au débat multi-partenarial. Pour répondre à ce besoin de cartographier les zones de pêche et de replacer les questions techniques liées aux données dans le débat démocratique, une collaboration a été engagée entre des scientifiques et des représentants des pêcheurs, visant la collecte de nouvelles données.

La plateforme collaborative VALPENA

La plateforme collaborative VALPENA (éVALUation des Pratiques de Pêches au regard des Nouvelles Activités ; <https://valpena.univ-nantes.fr/>) a vu le jour en 2010. Elle repose sur une collaboration entre des chercheurs de différentes disciplines (géographie, géomatique et statistiques) et des représentants des pêcheurs (sept comités des pêches, organismes professionnels de droit privé exerçant des missions de service public de représentation et de défense des intérêts de la pêche maritime professionnelle française). L'objectif principal de cette plateforme est d'autonomiser les acteurs de la pêche dans la collecte et l'analyse de données de fréquentation tout en respectant les standards scientifiques (protocole de collecte, définition du plan d'échantillonnage, etc.) (Trouillet et al., 2019). Cette plateforme collaborative a permis de développer un type de partenariat original et novateur, inspiré de travaux sur la « valorisation *in situ* des savoirs non-scientifiques », autrement dit cherchant à positionner les chercheurs non pas en tant qu'extracteurs des connaissances des autres, mais plutôt comme accompagnateurs, afin que les détenteurs de connaissances puissent les valoriser eux-mêmes. L'idée de base est même de considérer que dans un système de « démocratie technique » comme la Planification Spatiale Marine, c'est en maîtrisant l'ensemble du cycle de vie des données que l'on peut être un véritable acteur.

Un partenariat au service de chacun

Les données VALPENA sont recueillies par des enquêteurs des comités des pêches au cours d'entretiens individuels avec les marins-pêcheurs de leur région ou de leur département. Ces enquêtes sont basées sur des méthodes et des outils co-construits entre comités et scientifiques, afin de permettre une uniformité des données à l'échelle nationale et la compatibilité avec d'autres systèmes de suivi. Pour faciliter le travail des enquêteurs et limiter le risque d'erreur lors de la collecte des données, l'application ValpeMap a été développée par les chercheurs pour la saisie des enquêtes et leurs traitements, notamment cartographique. Via cette application, l'enquêteur d'un comité des pêches peut intégrer directement dans une base de données centralisée les informations déclarées par un marin-pêcheur : caractéristiques du navire, espèces pêchées, engins utilisés et zones fréquentées au cours de l'année. La participation à ces enquêtes repose sur le volontariat des professionnels ; les données collectées demeurent confidentielles et restent la copropriété du pêcheur et de son comité.

La mise en retrait des scientifiques lors de la collecte de données permet donc aux comités des pêches de s'approprier complètement les protocoles méthodologiques, les outils et, en définitive, les données. Cela favorise donc les comités des pêches à se défendre et à répondre à des appels à projet de manière plus effective. En contrepartie de leur travail, les chercheurs impliqués bénéficient du droit d'exploitation des données anonymisées à des fins de productions scientifiques.

Une méthode et des outils largement utilisés par les acteurs

Après une douzaine d'années de test et d'observation, la formule a fait ses preuves puisque la collaboration entre chercheurs et acteurs de la pêche concerne aujourd'hui environ 4 000 navires de pêche professionnelle, ce qui représente plus de 90 % de la flotte de pêche métropolitaine. Les données produites sont régulièrement utilisées par les comités des pêches dans le cadre d'études¹ de politiques publiques locales, nationales et européennes. Et si ce travail collaboratif a fait l'objet d'une large appropriation par les intéressés (pêcheurs et leurs représentants), il est aussi mobilisé par les services de l'Etat, agences et offices nationaux, entreprises du secteur maritime pour de nombreuses applications telles que l'identification de zones de moindre contrainte dans le cadre du développement de parcs éoliens offshore, l'analyse des risques associés à la pêche dans les sites Natura 2000, l'indemnisation des pêcheurs suite à l'implantation d'un parc éolien, les conséquences de l'implantation de câbles ou conduites sous-marines, les répercussions liées à l'extraction de granulats marins, ou encore la délivrance des licences de pêche post-Brexit pour accéder aux eaux britanniques (Fig. 1). VALPENA constitue aujourd'hui une initiative originale et unique en France, allant au-delà d'un simple transfert des protocoles méthodologiques et des outils. En permettant aux représentants des pêcheurs d'être eux-mêmes en capacité de produire des données complémentaires aux dispositifs existants et de maîtriser l'ensemble du cycle de vie de la donnée, VALPENA leur donne ainsi les moyens de devenir pleinement acteurs de l'aménagement de l'espace maritime.

¹ En 2023 ce sont plus de 200 études qui ont été réalisées grâce aux données VALPENA

Fig. 1: Nombre de navires français en action de pêche au cours de l'année de référence* précédant le Brexit (*l'année retenue varie selon les flottilles des comités régionaux des pêches). Les ZEE (Zone Economique Exclusive) sont propres à chaque Etat, et représentent les zones sur lesquels un Etat possède l'exclusivité de l'exploitation des ressources.

Référence bibliographique

Trouillet B., Bellanger-Husi L., El Ghaziri A., Lamberts C., Plissonneau E., & Rollo N. (2019). More than maps: Providing an alternative for fisheries and fishers in marine spatial planning. *Ocean & Coastal Management*, 173, 90-103. [doi:10.1016/j.ocecoaman.2019.02.016](https://doi.org/10.1016/j.ocecoaman.2019.02.016)

Sources de financement de l'étude : Région Pays de la Loire - SMIDAP (projet VALPENA, 2010-2013), CNRS (projets ESPADON, 2016 et SPLASH, 2023-2024), WEAMEC (projet DATA-MAP, 2021-2024), Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche - FEAMP (projets COP-VALPENA, 2018-2022 et REDOP-VALPENA, 2021-2023).

Partenaires académiques et non académiques de l'étude : Nantes Université (LETG UMR 6554 - CNRS, LMJL UMR 6629 - CNRS), CRPMEM Hauts-de-France, CRPMEM Normandie, CRPMEM Bretagne, COREPEM, CDPMEM Charente-Maritime, CRPMEM Occitanie, CRPMEM Provence-Alpes-Côte d'Azur, CDPMEM Côtes d'Armor, CDPMEM Finistère, CDPMEM Ille-et-Vilaine, CDPMEM Morbihan, CNPMEM, OP FROM Nord, Coopérative Maritime Etaploise, Organisation des Pêcheurs Normands, OP COBRENORD, Les Pêcheurs de Bretagne, OP Vendée, OPPAN, OP de La Cotinière, OP FROM Sud-Ouest, OP du SUD, SMIDAP, Cellule MER CAPACITÉS, RICEP.